

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 8–11 février 2010

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2010/9/1
13 janvier 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – AFGHANISTAN 200063

Secours et assistance alimentaires pour combattre l'insécurité alimentaire

Nombre de bénéficiaires	7 600 000 (maximum annuel)
Durée du projet	36 mois (1 ^{er} avril 2010 – 31 mars 2013)
Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM	816 882 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	474 738 685
Coût total pour le PAM	1 204 105 709

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional de Bangkok (Asie): M. K. Oshidari tél.: 066513-3063

Attachée de liaison, Bureau régional de Bangkok (Asie): Mme S. Izzi tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



RÉSUMÉ

L'Afghanistan traverse une crise humanitaire prolongée qui appelle à la fois des secours et des efforts de redressement. L'Afghanistan est fréquemment victime de catastrophes naturelles, par exemple de sécheresses, et souffre des conséquences de 30 ans de troubles civils. La liberté de déplacement des acteurs humanitaires en Afghanistan est limitée en raison des combats entre les groupes armés insurgés, d'un côté, et la Force internationale d'assistance à la sécurité, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et les forces armées nationales afghanes, de l'autre. Les difficultés auxquelles le pays est confronté sont encore aggravées par l'insécurité généralisée causée par le conflit, qui a fait d'innombrables personnes déplacées et réduit l'accès des acteurs humanitaires à différentes régions du pays, les capacités limitées des institutions, la destruction de l'infrastructure dans les domaines de la santé et de l'éducation, la fragilité des partenariats, l'instabilité des marchés et le statut de pays sans littoral de l'Afghanistan. La faim et la malnutrition sont généralisées: 7,3 millions des 26 millions d'habitants du pays sont considérés comme souffrant de l'insécurité alimentaire et 5,4 millions de plus risquent de l'être.

Une évaluation indépendante de l'opération menée pendant la période 2006–2009 a confirmé la pertinence, l'adéquation et la cohérence des activités menées par le PAM en Afghanistan, lesquelles seront renforcées par cette opération, qui a pour but d'améliorer la résilience et la sécurité alimentaire, l'accent étant mis sur les activités visant à sauver des vies, à reconstituer les moyens de subsistance, à promouvoir l'égalité des sexes et à renforcer les capacités du gouvernement central et des administrations provinciales. Comme suite aux recommandations tendant à ce que le système de suivi et d'évaluation soit renforcé afin de pouvoir affiner l'exécution des programmes et rendre compte des résultats, il est prévu d'étoffer les capacités en matière de suivi et d'évaluation et d'élargir la couverture géographique du système.

L'on s'attachera, dans le contexte de cette opération, à utiliser l'aide alimentaire de manière efficace et efficiente, conformément au Plan stratégique du PAM et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement établi pour la période 2010–2013. Les activités envisagées sont liées aux premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et septième objectifs du Millénaire pour le développement.

Les principaux objectifs de l'intervention prolongée de secours et de redressement sont les suivants:

- appuyer les populations affectées par les conflits et les catastrophes, les personnes déplacées et les autres groupes vulnérables, y compris les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition, dont la sécurité alimentaire a été affectée par des chocs (Objectif stratégique 1);
- appuyer le rétablissement des moyens de subsistance des communautés et des familles affectées par les chocs, y compris au moyen de programmes d'éducation de base et d'éducation professionnelle pour les filles et les femmes (Objectif stratégique 3); et
- accroître le taux de réussite du traitement de la tuberculose (Objectif stratégique 4).

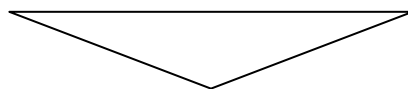


Il est également prévu d'appuyer et de renforcer les capacités du Gouvernement en matière de préparation, d'évaluation et d'intervention en vue d'atténuer la faim aiguë provoquée par des catastrophes (Objectif stratégique 2) ainsi que de développer les systèmes locaux de sécurité alimentaire et de renforcer les capacités de prédire et d'atténuer la faim (Objectif stratégique 5).

L'opération sera mise en œuvre dans les 34 provinces du pays et les activités seront sélectionnées selon la situation prévalant dans chacune d'elles. Les activités seront menées en partenariat avec les organismes gouvernementaux de contrepartie, la société civile, les organisations non gouvernementales et les organismes des Nations Unies. Étant donné le caractère soudain et imprévisible et la fréquence des catastrophes, les activités sont conçues de manière à pouvoir passer des secours à des efforts de redressement et inversement pour mieux satisfaire les besoins des populations affectées tout en exploitant les possibilités de promouvoir un relèvement rapide.

La durée prévue de l'opération – trois ans – garantira un soutien institutionnel accru des ministères comme des communautés. Les collectivités locales sont déçues de ce que le soutien de la communauté internationale ne se soit pas encore traduit par les améliorations espérées et un dividende de paix, mais la durée de l'opération rendra possibles une coopération solide, des partenariats et une planification conjointe des activités avec les communautés, ce qui devrait raffermir le climat de confiance et améliorer l'exécution des activités au niveau du terrain. En outre, le PAM pourra ainsi satisfaire les besoins alimentaires immédiats tout en encourageant le relèvement après de multiples chocs, améliorant la résilience et contribuant au processus de stabilisation.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Afghanistan 200063, "Secours et assistance alimentaires pour combattre l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.1/2010/9/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



ANALYSE DE LA SITUATION ET SCÉNARIOS

Contexte

1. L'Afghanistan est rangé dans la catégorie des pays les moins avancés et des pays à faible revenu et à déficit vivrier. Environ 80 pour cent de la population totale, estimée à 26 millions d'habitants,¹ vit en milieu rural et est essentiellement tributaire de l'agriculture pour sa subsistance. Les régions du pays vont de régions semi-arides aux régions subhumides, et l'agriculture dépend de l'irrigation.² Cependant, les systèmes d'irrigation ne sont en état de fonctionner que dans 10 pour cent seulement des 1,8 million d'ha de terres irriguées (contre 3,8 millions d'ha pendant les années 60 et 70), ce qui compromet sérieusement la capacité du pays de produire des aliments en quantités suffisantes. Le manque de précipitations affecte également la production dans les régions d'agriculture pluviale. Il y a eu au cours des huit dernières années³ quatre sécheresses ainsi que des inondations annuelles.
2. Trente ans d'instabilité politique et de conflits ont sérieusement affecté la situation socioéconomique et limité les capacités de consolider la paix et de promouvoir un développement durable. Bien que certains progrès aient été accomplis sur les fronts politiques et socioéconomiques depuis 2002, les services de base, par exemple dans les domaines de l'éducation et des soins de santé, sont limités, surtout dans les régions reculées. Les différences entre les régions et l'inégalité entre hommes et femmes continuent de constituer un obstacle majeur à l'élaboration de l'accès aux services de base. En outre, dans tous les secteurs, les progrès sont entravés par le manque de personnel qualifié résultant d'un "exode des cerveaux" et des perturbations causées par 30 ans de guerre dans le secteur de l'éducation.
3. L'intensification récente du conflit est venue accroître le nombre de personnes déplacées. Il y a actuellement dans les régions aussi bien rurales qu'urbaines du pays 230 000 personnes déplacées⁴ dont 150 000 auront besoin d'une aide alimentaire. Il y a en outre 2,1 millions de réfugiés afghans au Pakistan et 915 000 en Iran. Étant donné l'instabilité extrême de la situation, il est peu probable que les réfugiés regagnent leur pays en nombres significatifs au cours des trois prochaines années.
4. Le système de l'éducation se remet peu à peu d'un effondrement presque total: les taux d'alphabétisation des adultes sont extrêmement faibles (18 pour cent pour les femmes et 50 pour cent pour les hommes),⁵ mais 6,2 millions d'élèves ont fréquenté l'école en 2008, contre 1 million en 2001. Avec un taux brut de scolarisation de 43 pour cent, le taux de scolarisation est de 61 pour cent au niveau primaire et de 21 pour cent dans le premier cycle de l'enseignement primaire.

¹ Bureau central de statistique de l'Afghanistan, 2007.

² Gouvernement de l'Afghanistan. 2009. *Programme pilote d'amélioration de la gestion des exploitations dans l'agriculture irriguée*. Document conceptuel. Kaboul.

³ Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage. 2009. *Rapport sur les perspectives de l'agriculture*. Kaboul.

⁴ Bureau de la coordination des affaires humanitaires 2009. *Plan d'action humanitaire pour l'Afghanistan*. Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, Genève.

⁵ Ministère de l'éducation. 2009. *Projet de plan stratégique concernant l'éducation nationale 2010–2014*. Kaboul.



Cependant, ces taux sont inférieurs pour les filles: 46 pour cent au niveau primaire et 12 pour cent dans les écoles secondaires.⁶ Les taux d'abandon scolaire pour les filles après la cinquième année d'étude sont de 35 pour cent par suite des traditions, de la discrimination, de l'insécurité, du manque d'écoles de filles à proximité et d'une grave pénurie d'institutrices, surtout en milieu rural.⁶

5. L'Afghanistan est l'un des pays du monde où les statistiques concernant la santé sont les plus consternantes. Du fait de taux de fécondité élevés (7,1) et de taux élevés de mortalité maternelle (1 800 pour 100 000 naissances vivantes), de mortalité infantile (165 pour 1 000 naissances vivantes) et de mortalité des enfants de moins de 5 ans (257 pour 1 000 naissances vivantes), il importe de garantir d'urgence l'accès aux soins médicaux avant et après l'accouchement. Un tiers seulement des femmes enceintes reçoivent des soins prénatals et 14 pour cent seulement des naissances sont assistées par du personnel qualifié. Les taux de fréquentation des cliniques de soins de santé maternels et infantiles diminuent après la naissance, et 16 pour cent seulement des jeunes mères fréquentent les cliniques après l'accouchement, ce qui empêche de surveiller la croissance des jeunes enfants et de leur administrer des suppléments nutritionnels.⁷

Situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition

6. Quelque 7,3 millions de personnes, soit 31 pour cent de la population, souffrent d'insécurité alimentaire, et 5,4 millions de plus, soit 23 pour cent, y sont vulnérables⁸; 77 pour cent de la population souffrant de l'insécurité alimentaire vit en milieu rural et 23 pour cent en milieu urbain. L'insécurité alimentaire sévit dans l'ensemble du pays mais elle est la plus grave sur les plateaux du centre du pays, dans les régions montagneuses du nord-est, dans les districts riverains du nord et dans une bonne partie du sud-est du pays. Il ressort de l'analyse nationale des risques et de la vulnérabilité réalisée en 2007/08 que la sécurité alimentaire s'est dégradée dans 25 des 34 provinces par rapport à la situation constatée lors de l'évaluation de 2005 par suite des effets conjugués de plusieurs facteurs, dont la hausse des prix des produits alimentaires, l'aggravation de l'insécurité et des catastrophes naturelles récurrentes.
7. Bien que les prix des produits alimentaires aient baissé en 2009, ils sont restés, sur les marchés locaux, supérieurs de 40 pour cent à ce qu'ils étaient avant 2007,⁹ et les termes de l'échange pour les éleveurs et pour les travailleurs salariés se sont dégradés pendant cette période. Nombreux sont ceux qui demeurent tributaires des filets de sécurité sociale, particulièrement les populations urbaines extrêmement vulnérables qui n'ont que des possibilités de gains limitées, voire aucune.
8. Bien que la récolte ait été très bonne en 2009, l'amélioration a été imputable presque exclusivement aux régions d'agriculture pluviale, où la production s'est accrue de 673 pour cent par rapport à 2008, le taux d'augmentation n'étant que de 41 pour cent dans les régions irriguées. Du fait de la sécheresse, les récoltes céréalières ont été mauvaises en 2002, 2004, 2006 et 2008¹⁰. Même lorsque l'année est bonne, y compris en 2009, année pendant

⁶ Système intégré de gestion de l'éducation, 2007.

⁷ Organisation mondiale de la santé (OMS). 2009. *World Health Statistics 2009*. Genève.

⁸ Évaluation nationale des risques et de la vulnérabilité 2007/08.

⁹ PAM. 2009. *Afghanistan Market Price Bulletin, September 2009*. Kaboul.

¹⁰ Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage. 2009. Rapport sur les perspectives de l'agriculture. Kaboul.



laquelle le déficit céréalier a atteint 220 000 tonnes, l'Afghanistan demeure un pays à déficit vivrier.

9. Il ressort des évaluations du PAM que les marchés urbains en Afghanistan fonctionnent bien et sont convenablement approvisionnés en produits alimentaires provenant de différentes régions du pays ainsi que de plusieurs pays voisins. De ce fait, les marchés urbains, notamment à Kaboul, peuvent s'adapter rapidement à tout changement soudain de la situation.
10. La malnutrition est extrêmement élevée en Afghanistan et la situation est considérée comme "critique" selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les taux de malnutrition chronique (troubles de croissance) et d'insuffisance pondérale sont de 59 pour cent et 33 pour cent respectivement.¹¹ Il a été constaté lors d'une évaluation rapide de la nutrition réalisée dans 22 provinces que le taux de malnutrition globale aiguë chez les enfants est passé de 7 pour cent en 2004 à 16,7 pour cent¹² en 2008, soit un chiffre supérieur au taux de 15 pour cent considéré comme critique. Le taux de malnutrition globale chez les enfants de moins de 2 ans est sensiblement plus élevé que parmi leurs aînés. Les pratiques en matière d'alimentation des nouveau-nés et des jeunes enfants sont déficientes. La prévalence de carences en micronutriments, et surtout d'iode et de fer, causées par l'inadéquation du régime alimentaire et, souvent, la pauvreté et l'ignorance, a été élevée en Afghanistan: 38 pour cent des enfants d'âge préscolaire souffrent d'anémie, et plus de 70 pour cent des enfants de 6 à 59 mois de carences en fer. Un quart des femmes non enceintes en âge de procréer souffrent également d'anémie et 48 pour cent de carences en fer. En revanche, 7 pour cent seulement des hommes souffrent d'anémie et 18 pour cent de carences en fer¹³.
11. Selon l'OMS, l'incidence de la tuberculose en Afghanistan est l'une des plus fortes du monde. Selon les chiffres du Ministère de la santé publique, la prévalence de la tuberculose est de 231 pour 100 000 personnes, et il est enregistré plus de 40 000 nouveaux cas chaque année. En 2007, le taux de détection de la maladie a atteint 70 pour cent, tandis que le taux de réussite du traitement est égal ou supérieur à 85 pour cent depuis 2002¹⁴.

Scénarios

12. La dégradation de la situation sécuritaire, l'instabilité des marchés (surtout en milieu rural) et les catastrophes naturelles continuent d'être une source de préoccupation. Selon beaucoup d'analystes politiques, l'on pourrait s'attendre à la persistance ou à une intensification de l'insécurité et du conflit, surtout dans les régions du sud, du sud-est et de l'est du pays, ainsi qu'à leur extension vers le nord et le nord-est, ce qui ne manquera pas d'accroître le nombre de victimes civiles et sans doute de personnes déplacées. Étant donné la fluidité de la situation sécuritaire en Afghanistan, il faudra faire preuve de flexibilité dans la mise en œuvre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200063, et les ressources prévues pour les activités de relèvement pourront être réorientées vers les secours si besoin est.

¹¹ OMS. *World Health Statistics 2009*. Genève.

¹² Évaluation rapide de la nutrition, 2008.

¹³ Ministère de la santé publique et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), avec l'appui des *Centres for Disease Control and Prevention et de Tufts University*, 2004.

¹⁴ Ministère de la santé publique, Programme national de lutte contre la tuberculose. 2008. *Plan stratégique nationale de lutte contre la tuberculose, 2009–2013*. Kaboul.



13. L'impact de multiples sécheresses, y compris l'accumulation de dettes et la réduction des avoirs productifs, fait que plusieurs bonnes récoltes successives seront indispensables pour améliorer durablement la sécurité alimentaire. Les perspectives des récoltes au cours des trois prochaines années sont imprévisibles mais dépendront directement des précipitations, avant que des investissements majeurs ne soient faits dans les systèmes de gestion de l'eau et de l'irrigation.
14. Les sécheresses, les inondations, les séismes et des conditions météorologiques extrêmes affectent chaque année 400 000 personnes.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

Politiques, capacités et actions du gouvernement

15. Les principaux éléments de la Stratégie nationale de développement lancée en 2008 sont les suivants:
 - sécurité: stabiliser la situation dans l'ensemble du pays, améliorer le maintien de l'ordre et accroître la sécurité personnelle pour tous les Afghans;
 - gouvernance, état de droit et droits de l'homme: améliorer les processus et institutions démocratiques, des droits de l'homme et l'état de droit, la prestation des services publics et l'obligation redditionnelle de l'État;
 - développement économique et social: réduire la pauvreté, assurer le développement durable dans une économie de marché dirigée par le secteur privé, améliorer les indicateurs du développement humain et accomplir des progrès significatifs sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).
16. Le Gouvernement a fait de la sécurité alimentaire et de l'accroissement de la production agricole ses principales priorités, comme il ressort du Cadre national de développement agricole adopté récemment, où il est dit que "[...]l'expansion économique et la sécurité alimentaire dépendent de la gestion des ressources naturelles, de l'accroissement de la production et de la productivité agricoles, de l'amélioration de l'infrastructure physique et du développement des marchés".
17. Le Plan stratégique concernant l'éducation nationale pour 2010–2014 vise à garantir l'égalité d'accès à l'éducation pour les garçons et les filles et prévoit l'organisation de cours d'alphabétisation pour adultes appuyés par des incitations alimentaires. Le gouvernement a entrepris d'élaborer un programme national vivres pour l'éducation (VPE) pour accroître et améliorer l'accès à une éducation de qualité. Le gouvernement a également, dans le cadre de ses priorités nationales, élaboré en 2005 un Programme national de perfectionnement des compétences.
18. Le Ministère de la santé publique a entrepris de réviser la politique et la stratégies nationales en matière de nutrition afin de mettre l'accent sur l'alimentation des nouveau-nés et des jeunes enfants. Le gouvernement a également élaboré un Plan stratégique national de lutte contre la tuberculose et une Stratégie pour le secteur de la santé et de la nutrition (2007/08–2012/13).

Politiques, capacités et actions des autres principaux intervenants

19. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2010-2013 a identifié trois domaines prioritaires dans lesquels le système des Nations Unies est le mieux placé pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement:
- gouvernance, paix et stabilité (secteur 13¹⁵ de la Stratégie nationale, troisième et huitième OMD);
 - moyens de subsistance durables: agriculture, sécurité alimentaire et possibilités de gains (secteurs 4, 7, 11 et 8 de la Stratégie nationale; premier, troisième, quatrième et huitième OMD); et
 - services sociaux de base: santé, éducation, eau et assainissement (secteurs 8, 10 et 12 de la Stratégie nationale; deuxième, troisième, cinquième, sixième et septième OMD).

COORDINATION

20. Le gouvernement a constitué un Comité national de gestion des catastrophes présidé par le deuxième Vice-Président et appuyé par les ministères compétents, les organismes des Nations Unies et les partenaires internationaux.
21. Le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sont les organismes co-chefs de file du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, auquel participent des ministères gouvernementaux, des organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) et les donateurs.
22. Le gouvernement et le PAM ont constitué un comité de pilotage conjoint afin d'améliorer la planification, l'exécution et la coordination des différentes activités du PAM, avec la participation des ministères compétents.
23. Le PAM participe activement aux efforts de coopération et à la programmation conjointe au niveau interorganisations, notamment à l'Initiative pour un Afghanistan vert et au Programme conjoint d'alphabétisation des Nations Unies envisagé dans le PNUAD. Indépendamment des différents programmes réalisés conjointement avec d'autres organisations, le PAM est associé à la FAO dans le secteur de l'agriculture, à l'UNICEF, à Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (OMS) et à la FAO dans les secteurs de la santé et de la nutrition, au HCR pour les activités concernant les personnes déplacées et les rapatriés et à l'UNICEF dans le secteur de l'éducation. Le PAM collabore également avec une large gamme de donateurs.

OBJECTIFS DE L'AIDE DU PAM

24. L'IPSR 200063 utilisera une assistance alimentaire comme prévu par le Plan stratégique du PAM pour 2008–2013 et le PNUAD. Dans l'objectif ultime de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience aux chocs en Afghanistan, les objectifs visés par cette IPSR sont les suivants:

¹⁵ Ces secteurs sont les suivants: 1 – développement du secteur privé; 2 – énergie; 3 – industries extractives; 4 – ressources hydrauliques; 5 – transports; 6 – technologie de l'information et des communications; 7 – développement urbain; 8 – éducation; 9 – culture, médias et jeunesse; 10 – santé et nutrition; 11 – agriculture et développement rural; 12 – protection sociale; 13 – réfugiés, rapatriés et personnes déplacées.



- appuyer les populations affectées par les conflits et les catastrophes, les personnes déplacées et les autres groupes vulnérables, y compris les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition, dont la sécurité alimentaire a été affectée par des chocs (Objectif stratégique 1);
 - appuyer le rétablissement des moyens de subsistance des communautés et des familles affectées par les chocs, y compris au moyen de programmes d'éducation de base et d'éducation professionnelle pour les filles et les femmes (Objectif stratégique 3); et
 - accroître le taux de réussite du traitement de la tuberculose (Objectif stratégique 4).
25. L'IPSR tendra également à renforcer les capacités du gouvernement en matière de préparation, d'évaluation et d'intervention en vue d'atténuer la faim aiguë provoquée par des catastrophes (Objectif stratégique 2) et à développer les systèmes locaux de sécurité alimentaire et de renforcer les capacités de prédire et d'atténuer la faim (Objectif stratégique 5).

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'aide en faveur de la sécurité alimentaire dans le passé

26. L'IPSR 104270 (janvier 2006–décembre 2008) était initialement conçue de manière à attribuer à 6,6 millions de bénéficiaires 520 000 tonnes de produits alimentaires à un coût de 360 millions de dollars; à la suite de différentes révisions budgétaires, l'opération a été prolongée jusqu'en mars 2010 et la quantité totale de produits alimentaires à distribuer a été portée à 1 million de tonnes, à un coût total de 848 millions de dollars. À la suite de ces révisions, il a également été entrepris des activités pilotes à l'intention des femmes et des enfants de moins de 5 ans les plus vulnérables et fourni un appui aux groupes les plus affectés par la hausse des prix des produits alimentaires et par la sécheresse.
27. L'évaluation indépendante réalisée en mai 2009 est parvenue à la conclusion que l'IPSR 104270 était alignée sur les politiques du gouvernement et les stratégies des partenaires et répondait aux besoins de la population. Les résultats de l'IPSR ont été satisfaisants pour ce qui est d'atteindre la population cible, ce qui n'est pas une mince réalisation si l'on considère l'insécurité qui prévaut dans le pays et les difficultés d'accès aux différentes régions du pays. Les facteurs qui ont contribué à l'efficacité et à l'efficacé de l'opération ont notamment été un ciblage adéquat, le fait que les activités ont été adaptées à l'augmentation des besoins lorsque cela a été nécessaire, l'application d'approches souples et novatrices et le respect qui a empreint les relations avec les partenaires. Les domaines considérés comme devant retenir l'attention étaient la diversité des activités, une combinaison de pénuries de ressources, de ruptures de la filière et de risques pour la sécurité et les carences du système de suivi et d'évaluation (S&E) et l'insuffisance des effectifs de personnel du PAM et de ses partenaires.

Grandes lignes de la stratégie

28. Le PAM continuera d'appuyer les mécanismes bien établis d'aide alimentaire, comme les distributions générales de vivres, les transferts inconditionnels aux groupes vulnérables, les activités vivres contre travail (VCT) et vivres pour la création d'avoires (VCA) et l'appui aux programmes d'éducation, de santé et de nutrition. Le PAM participera également à des programmes novateurs tendant à améliorer la production et la productivité agricole. Pour



que toutes les activités prévues puissent être menées à bien, il faudra déployer un gros effort de renforcement des capacités à tous les niveaux, des bénéficiaires et de la société civile aux organismes gouvernementaux de contrepartie et aux partenaires. Le PAM continuera de s'attacher à renforcer la capacité du gouvernement d'analyser la sécurité alimentaire et de gérer les programmes d'aide alimentaire et lui transférera progressivement la responsabilité des activités dans tous les cas où cela sera possible.

29. L'IPSR 200063 a été conçue à la suite d'un processus de consultation associant les organismes gouvernementaux de contrepartie, les organismes des Nations Unies, les ONG partenaires et les donateurs. Ce processus a notamment comporté une évaluation de l'IPSR 104270, une mission de formulation et plusieurs réunions d'information des organismes de contrepartie. Le portefeuille d'activités combine des activités de secours et des activités de redressement afin d'atteindre simultanément les objectifs que sont la satisfaction des besoins humanitaires immédiats, d'une part, le renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience aux chocs des populations, de l'autre. Les activités envisagées ne seront pas toutes entreprises dans toutes les provinces, mais seront ciblées sur les différentes régions selon leurs avantages comparatifs, leurs besoins et leurs spécificités.
30. Les outils traditionnellement utilisés pour atténuer la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire seront affinés et complétés par des éléments novateurs tendant en particulier à:
 - améliorer le ciblage géographique grâce à des consultations avec les partenaires au niveau du terrain;
 - introduire des approches intégrées et des approches à assise communautaire de la gestion des bassins versants afin de renforcer la résilience aux chocs et de promouvoir des approches du renforcement des moyens de subsistance fondées sur une combinaison d'éléments d'aide alimentaire et de transferts en espèces;
 - renforcer les capacités d'exécution des programmes du gouvernement et de la société civile;
 - appuyer la réserve stratégique de céréales et les installations locales d'entreposage pour pouvoir faire face aux besoins pressants en périodes de crise, stabiliser les prix des produits alimentaires et remédier aux défaillances des marchés;
 - développer le programme de bons d'alimentation en milieu urbain pour permettre aux populations de se procurer les aliments de leur choix tout en renforçant les marchés locaux;
 - exploiter les possibilités d'achat, de meunerie et de préparation de produits alimentaires au plan local; et
 - améliorer les systèmes d'évaluation de la vulnérabilité, d'alerte rapide, de S&E et d'évaluation rapides.

Composante secours

31. **Aide alimentaire d'urgence.** Pour soutenir la consommation alimentaire des ménages lorsque leur survie peut se trouver menacée, le PAM fournira une aide alimentaire d'urgence par le biais de distributions générales de vivres aux populations qui ont été affectées par les chocs ainsi qu'aux personnes déplacées et aux personnes ayant regagné leurs foyers, principalement dans les régions rurales. Dans tous les cas où cela sera possible, le PAM associera les bénéficiaires à des activités VCT. Il distribuera des rations complètes ou réduites, selon la situation de la sécurité alimentaire des populations.



32. **Filet de sécurité sociale en milieu urbain.** Comme l'aide alimentaire d'urgence, le filet de sécurité sociale mis en place en milieu urbain veillera à soutenir la consommation alimentaire des ménages extrêmement vulnérables et à éviter qu'ils ne doivent avoir recours à des stratégies de survie négatives. Les bénéficiaires seront essentiellement des ménages dirigés par des personnes handicapées ou des veuves qui n'ont que des possibilités d'emploi très limitées et qui ne sont pas protégés par d'autres mécanismes de sécurité sociale. Selon la situation des marchés locaux, cet appui revêtira la forme de distribution de vivres, de transferts en espèces ou de bons d'alimentation. Le projet de distribution de bons d'alimentation lancé dans le cadre de l'IPSR 104270 sera élargi aux autres régions où les marchés fonctionnent.
33. **Santé et nutrition maternelles et infantiles (SNMI).** Il sera organisé une supplémentation alimentaire ciblée pour satisfaire les besoins nutritionnels particuliers des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition ainsi que des femmes enceintes et des mères allaitantes. Cette intervention vise à stabiliser la malnutrition aiguë parmi les populations ciblées, en coordination avec les partenaires, pour faire en sorte que les programmes de supplémentation alimentaire du PAM soient complétés par les activités d'autres parties prenantes, comme l'alimentation thérapeutique et la surveillance de la croissance des enfants dans les dispensaires. Étant donné l'incidence élevée des retards de croissance en Afghanistan, le PAM encouragera les parties prenantes à mettre en œuvre une stratégie plus globale, conformément à la stratégie qu'il a élaborée pour améliorer la nutrition.

Composante relèvement

34. **Vivres pour la création d'avoirs.** Ces activités seront entreprises dans les régions exposées aux catastrophes afin d'en réduire le risque et d'atténuer leur impact sur les communautés. Les personnes déplacées et rapatriés affectés par l'insécurité alimentaire qui continueront d'avoir besoin d'une assistance au-delà de la période initiale des secours seront intégrés à des activités productives pour faciliter leur retour et leur réinstallation. Les activités seront planifiées, avec un ordre de priorité, au niveau des communautés, à la suite de consultations avec les parties prenantes, qui auront recours à une approche saisonnière pour déterminer le type d'assistance le mieux approprié avant ou après une catastrophe. Ces projets continueront à accroître la production économique des villages et à améliorer l'accès aux services de base et aux marchés. Comme le contexte afghan limite les possibilités pour les femmes de participer aux activités VCA, le PAM consultera les *shuras* (conseils de village) et les comités communautaires de développement pour introduire pour les femmes des activités au foyer qui soient culturellement acceptables, par exemple création de pépinières, plantations d'arbres fruitiers et aménagement de systèmes d'irrigation au goutte à goutte simples au niveau des ménages. Selon la situation des marchés, certains des bénéficiaires des activités VCA pourront recevoir des bons d'alimentation plutôt que des rations.
35. Les efforts entrepris par le PAM en Afghanistan pour renforcer la résilience aux chocs tendront en particulier à remédier aux facteurs liés à la dégradation de l'environnement qui contribuent directement à l'insécurité alimentaire. Par exemple, les programmes de stabilisation des sols et d'aménagement de micro-bassins versants dans les communautés d'amont permettront d'accroître les réserves d'eaux souterraines et de réduire les risques d'inondation en aval. Certains des programmes d'aménagement des bassins versants entrepris sur l'initiative des communautés avec l'appui des partenaires viseront notamment à aménager des terrasses, à maîtriser l'érosion des sols, à organiser des systèmes agroforestiers à plusieurs étages, à encourager les plantations au niveau familial, à bonifier les terres communales, à aménager des réseaux de drainage et à exploiter les ravins ainsi



qu'à protéger les terres arables productives en aval. Ces activités contribueront directement à atténuer l'impact de la grave dégradation de l'environnement et des chocs météorologiques de plus en plus fréquents provoqués par des conditions climatiques de plus en plus variables.

36. **Vivres pour l'éducation et vivres pour la formation.** L'instabilité et les troubles politiques ont gravement perturbé l'éducation formelle et informelle, surtout pour les filles et les femmes. L'IPSR 200063 tendra à encourager une fréquentation régulière de l'école – en particulier pour les filles – au moyen de programmes d'alimentation scolaire et de la distribution de rations à emporter à la maison dans le cas des filles. Par ses activités Vivres pour la formation (VPF), le PAM s'emploie également à apprendre aux adultes illettrés, dont la plupart sont des femmes, à lire et à compter et à leur apprendre un métier. Les programmes VPF ont une durée de 3 à 9 mois par an. La valorisation du capital humain est en effet un préalable indispensable à la stabilisation de la situation en Afghanistan et à un développement durable. En outre, une éducation sanitaire sera intégrée aux programmes de formation professionnelle des femmes. Comme les pratiques suivies en matière d'alimentation et de puériculture s'améliorent à mesure que s'élève le niveau d'instruction de la mère, l'éducation des filles et des femmes devrait, à plus long terme, contribuer à réduire la malnutrition causée par une utilisation inappropriée des aliments.
37. **Appui au programme de lutte contre la tuberculose.** Le PAM continuera de fournir une aide alimentaire aux personnes qui suivent un traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS) pendant les 8 mois que dure la chimiothérapie. Ces activités seront mises en œuvre en partenariat avec le Programme national de lutte contre la tuberculose du Ministère de la santé publique et l'OMS. Comme l'a souligné l'évaluation de 2009, une aide alimentaire est essentielle à un dépistage optimal et à la réduction du nombre total des malades de tuberculose.

Composante renforcement des capacités

38. Indépendamment des efforts qui seront entrepris pour renforcer la capacité des organismes de contrepartie et des partenaires de mettre en œuvre des activités appuyées par le PAM, dans le cadre de l'IPSR 200063 l'on continuera de s'attacher à renforcer les capacités nationales et les initiatives visant à améliorer la sécurité alimentaire.
39. **Réserve stratégique de céréales et installations communautaires d'entreposage.** Le PAM fournira au gouvernement un appui technique et financier pour l'aider à établir une réserve stratégique de céréales, qui sera complétée par l'aménagement d'installations d'entreposage au niveau des communautés afin d'amortir l'impact des fluctuations sur les marchés des céréales en périodes d'excédent ou de pénurie. Pour la réserve, le PAM appuiera la construction ou la remise en état de silos et d'entrepôts régionaux et formera le personnel des organismes gouvernementaux au contrôle de la qualité des produits alimentaires, aux achats, à la logistique, à l'entreposage et à la manutention. Il demeure fort nécessaire d'améliorer l'infrastructure, mais le Gouvernement a déjà accompli des progrès significatifs en matière d'achats locaux et régionaux. Pour compléter la réserve, le PAM aidera à établir des installations communautaires d'entreposage qui viendront compléter les entrepôts des écoles et des dispensaires pour aider à réduire les pertes après la récolte et à améliorer les prix de vente. Le PAM exploitera l'expérience qu'il a acquise en matière d'alerte rapide pour aider les parties prenantes à décider où devront être positionnées ces installations afin d'atténuer les effets de catastrophes éventuelles; ces installations d'entreposage seront utiles aussi aux participants aux programmes "Achats au service du progrès" (P4P).



40. **Achats au service du progrès.** Le programme P4P du progrès a pour but d'aider des organisations d'agriculteurs à intégrer les petits exploitants et les cultivateurs pauvres aux marchés en achetant leur production à des prix rémunérateurs, en ayant cependant en vue les tendances et les prix sur les marchés internationaux, en vue d'une utilisation dans le cadre de l'IPSR 200063. En créant une demande plus prévisible et en améliorant la gestion des bassins versants dans le cadre des activités VCA, le PAM encouragera les agriculteurs à améliorer leur productivité. Le PAM a également l'intention, pendant l'opération, de faciliter la création d'entreprises privées de traitement qui utiliseront les produits locaux pour fabriquer des biscuits protéinés et des aliments préparés. Selon le niveau de la production, le PAM envisage d'acheter 92 000 tonnes de blé local pour la période 2010–2012. Les petits producteurs bénéficieront également de l'amélioration des installations locales d'entreposage, qui réduiront les pertes après la récolte et qui permettront aux agriculteurs de vendre leur production au moment le plus opportun.
41. **Enrichissement de la farine.** Le PAM continuera d'encourager l'enrichissement de la farine de blé et aidera les meuneries privées à enrichir la farine destinée à être vendue dans le commerce en leur fournissant des micro-doseurs et en les formant à leur utilisation. Le PAM utilisera également dans certaines de ses activités la farine enrichie fabriquée par les meuneries auxquelles il fournit un appui.
42. **Appui à la mise en place d'un système d'analyse et de surveillance de la vulnérabilité et analyse des marchés.** Chacun s'accorde à reconnaître que l'actuelle analyse nationale des risques et de la vulnérabilité réalisée par le Gouvernement par l'entremise du Bureau central de statistique doit devenir un outil plus simple et d'un meilleur rapport coût-efficacité. Le système d'alerte rapide qu'il est envisagé de mettre en place au niveau national sera intégré aux sous-systèmes existants et aux nouveaux sous-systèmes afin de rassembler plus rapidement les informations nécessaires pour éclairer le processus de prise de décisions. Bien qu'il existe des informations sur les marchés, il reste à faire, y compris en ce qui concerne l'analyse stratégique des informations disponibles et le suivi des opérations transfrontières.

Stratégie de transfert des responsabilités

43. La mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement devant s'étendre jusqu'en 2020, le Gouvernement a demandé l'assistance du PAM pour l'aider à en réaliser les objectifs. L'IPSR 200063 coïncide précisément avec la phase initiale de la Stratégie nationale de développement dans la mesure où il est prévu de fournir simultanément une assistance immédiate et une aide au relèvement et au rétablissement des moyens de subsistance. Le PAM continuera de s'attacher à faire en sorte que le gouvernement, et d'autres acteurs importants comme la société civile et les comités communautaires de développement puissent progressivement assumer la pleine responsabilité des activités appuyées par le Programme.
44. En particulier, le PAM continuera d'appuyer la mise en place de mécanismes d'analyse et de surveillance de la vulnérabilité et d'analyse des marchés. En outre, il aidera le Gouvernement et les autres partenaires à améliorer les stratégies de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'on aura recours à des achats locaux pour mettre le pays mieux à même de fabriquer localement les aliments supplémentaires nécessaires pour réduire la malnutrition parmi les enfants et les autres groupes vulnérables, l'intention, à terme étant que les biscuits protéinés destinés aux activités VPE soient fabriqués dans le pays même.



45. Une stratégie spécifique de transfert des responsabilités assortie d'un calendrier devra être élaborée pour chaque activité. Dans le cas de certaines activités, comme celles qui concernent la gestion de la réserve stratégique de céréales et l'enrichissement de la farine, les responsabilités pourront commencer d'être transférées pendant l'exécution de l'IPSR; en d'autres cas, ce transfert devra être plus graduel. Le calendrier sera établi d'un commun accord entre le PAM et les organismes gouvernementaux de contrepartie afin d'améliorer la transparence du processus et de pouvoir suivre conjointement les progrès accomplis et les possibilités de transfert des responsabilités.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

Ciblage

46. L'IPSR 200063 a été élaborée en ayant à l'esprit les conclusions de l'analyse nationale des risques et de la vulnérabilité réalisée en 2007/08 par le Ministère du relèvement et du développement rural et le Bureau central de statistiques en collaboration avec différents partenaires, dont le PAM.¹⁶ L'analyse est achevée et ses conclusions préliminaires sont utilisées pour le ciblage géographique de l'IPSR 200063 mais, à la date d'élaboration du présent document, le rapport officiel n'avait pas encore été publié.
47. Il a été entrepris une analyse d'une sélection de données passées et récentes pour effectuer le ciblage géographique de chaque activité. Il en sort que les provinces septentrionales, le long de l'Amu Darya, à savoir les provinces de Nangahar, de Laghman et de Kunar, sont exposées aux inondations au printemps. Les personnes déplacées en provenance du sud devraient regagner leurs localités d'origine dans les provinces de Jawzjan, de Sari Pol, de Balkh, de Faryab et de Kunduz, tandis que des arrivées de réfugiés du Pakistan sont attendues dans les provinces orientales. Une assistance demeure fort nécessaire dans la région méridionale, mais les difficultés d'accès causées par l'insécurité demeurent une contrainte majeure.
48. Les enquêtes et évaluations récentes du PAM et d'autres institutions seront également utilisées pour affiner le ciblage géographique¹⁷. Le PAM a l'intention, là où il opère actuellement, de consolider ses réalisations et de poursuivre ses activités malgré l'instabilité de l'environnement, surtout dans les régions où il existe une différence marquée entre les garçons et les filles dans le domaine de l'éducation et dans celles où il existe de vastes terres agricoles inutilisées et où des systèmes d'irrigation permettraient d'accroître la production agricole.
49. **Aide alimentaire d'urgence.** Le ciblage sera fondé sur les évaluations réalisées par le PAM en collaboration avec d'autres institutions. Il portera notamment sur les populations affectées par des catastrophes naturelles ou des catastrophes dues à l'homme pendant la phase initiale et pendant les premières étapes du relèvement. Au niveau des communautés, les bénéficiaires seront sélectionnés par les comités communautaires de développement en

¹⁶ Les enquêtes sur les ménages et les communautés organisées pour la collecte de données sur le terrain ont été menées tous les mois de la mi-août 2007 à août 2008. L'évaluation a été ainsi conçue de manière à rassembler des informations sur l'évolution de la sécurité alimentaire avec le temps plutôt que d'obtenir un instantané de la situation à un moment déterminé, comme cela a été le cas des évaluations précédentes, réalisées après la récolte.

¹⁷ Ces études et évaluations sont notamment les évaluations nutritionnelles, le Plan de ciblage géographique, au niveau des bassins versants, des interventions du PAM en Afghanistan (2009) et les études qu'il est prévu de réaliser, comme les futures analyses nationales des risques et de la vulnérabilité et évaluations de la sécurité alimentaire et de la nutrition.



coordination avec le Ministère du relèvement et du développement rural et les comités provinciaux de gestion des catastrophes. Dans le cas des rapatriés et des personnes déplacées, le ciblage sera réalisé en coordination avec le Ministère des réfugiés et des rapatriés et le HCR, et une assistance leur sera fournie pendant trois mois. Les rapatriés et personnes déplacées ayant droit à une assistance au-delà de cette période seront ciblés par le biais d'autres activités du PAM ou continueront, à titre exceptionnel, de recevoir des rations s'il n'a pas été possible de les intégrer à des activités de nature à garantir leur autonomie ou si cela ne peut pas être fait dans un délai raisonnable.

50. **Filet de sécurité sociale en milieu urbain.** Une assistance sera fournie chaque mois aux personnes extrêmement vulnérables (veuves, ménages dirigés par des femmes et aux personnes handicapées). La sélection des bénéficiaires sera coordonnée avec différentes parties prenantes, comme les institutions gouvernementales et les dirigeants communautaires.
51. **Santé et nutrition maternelles et infantiles.** Le ciblage géographique des activités de SNMI sera fondé sur la prévalence de la malnutrition aiguë globale, des niveaux d'insécurité alimentaire et les possibilités d'une assistance dans la pratique. La sélection sera assurée conjointement par le Ministère de la santé publique, le PAM et l'UNICEF, et les bénéficiaires seront sélectionnés sur la base d'un tri effectué dans les dispensaires en fonction de critères comme la circonférence brachiale pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Les enfants souffrant de malnutrition cesseront de recevoir une assistance dès lors que leur périmètre brachial aura atteint le seuil de ciblage. Dans le cas des mères allaitantes, l'assistance prendra fin lorsque l'enfant atteindra l'âge de 6 mois. Comme l'assistance alimentaire fournie dans le cadre du programme de SNMI a pour but d'encourager les mères à fréquenter les dispensaires, il est probable que le nombre de bénéficiaires utilisés aux fins de la planification augmentera progressivement.
52. **Activités vivres pour la création d'avoirs.** Les activités concernant la gestion des bassins versants seront réalisées sur les plateaux du centre du pays ainsi que dans le nord et l'est. Le ciblage des activités de remise en état des bassins versants sera conçu en fonction des limites des circonscriptions administratives et des caractéristiques physiques naturelles ainsi que de données concernant l'insécurité alimentaire, les inondations passées et les risques de catastrophes naturelles. Les projets et les bénéficiaires seront sélectionnés au niveau des communautés, en collaboration avec les comités communautaires de développement. Les conclusions de la mission d'évaluation ont confirmé que les comités communautaires de développement et les communautés elles-mêmes sont les mieux placés pour identifier les plus vulnérables et ceux devant être associés directement au processus de sélection des bénéficiaires.
53. **Activités vivres pour l'éducation.** Ces activités seront réalisées dans 32 provinces, en particulier sur les plateaux du centre du pays, dans l'est et le nord-est et dans les îlots des provinces occidentales où sévit l'insécurité alimentaire et où les indicateurs de l'éducation sont faibles ou défavorables. Dans ces provinces, ces activités seront ciblées sur les districts affectés par l'insécurité alimentaire (avec un taux d'insécurité alimentaire supérieur à 24 pour cent) et où les indicateurs de l'éducation sont médiocres (avec des taux nets de scolarisation inférieurs à 61 pour cent). La méthode de ciblage sera affinée au moyen d'un processus de consultation des responsables nationaux et locaux de l'éducation. Les rations à emporter à la maison visant à encourager les filles à fréquenter l'école seront distribuées dans les districts où l'écart entre les garçons et les filles est supérieur à 25 pour cent; ces districts sont concentrés dans le nord-est, dans l'est et sur les plateaux du centre du pays. Le nombre d'enfants bénéficiant d'une assistance devrait augmenter progressivement en fonction de l'augmentation annuelle de la fréquentation scolaire. Les participants aux programmes de formation professionnelle et d'alphabétisation devront comprendre au

moins 60 pour cent de femmes, et la priorité sera accordée aux veuves, aux ménages dirigés par des femmes, aux personnes handicapées et aux jeunes au chômage. En outre, les femmes devront représenter 70 pour cent des participants aux programmes de formation de maîtres appuyés par le PAM, la priorité devant être accordée aux participants aux cours de formation accélérée d'institutrices rurales des trois petites classes.

54. **Lutte contre la tuberculose.** Une aide sera fournie aux malades de la tuberculose par l'entremise des dispensaires locaux des 34 provinces où les patients suivent leur traitement DOTS.

Bénéficiaires

55. Les nombres de bénéficiaires ont été calculés sur la base des données sur la sécurité alimentaire rassemblées lors des analyses nationales des risques et de la vulnérabilité et des autres critères de ciblage applicables aux différentes activités, de l'expérience passée, des capacités d'exécution des partenaires coopérants et de leur disponibilité ainsi que d'autres facteurs.

TABLEAU 1: NOMBRE PRÉVU DE BÉNÉFICIAIRES ET PRODUITS ALIMENTAIRES REQUIS, PAR ACTIVITÉ ET PAR AN

Activité	Année 1 (avril-décembre 2010)		Année 2 (janvier-décembre 2011)		Année 3 (janvier-décembre 2012)		Année 4 (janvier-mars 2013)	
	Bénéficiaires	Quantité de produits alimentaires	Bénéficiaires	Quantité de produits alimentaires	Bénéficiaires	Quantité de produits alimentaires	Bénéficiaires	Quantité de produits alimentaires
Aide alimentaire d'urgence	1 307 200	35 700	1 742 900	47 600	1 742 900	47 600	435 700	11 900
Filets de sécurité sociale en milieu urbain	450 000	38 100	600 000	50 800	600 000	50 800	150 000	12 700
SNMI	98 900	7 500	168 300	12 800	195 700	14 800	33 000	2 500
Total partiel, secours	1 856 100	81 300	2 511 200	111 200	2 538 600	113 200	618 700	27 100
VCA	788 800	23 400	1 051 700	30 900	1 051 700	30 900	262 900	7 800
VPE/VPF	2 477 700	77 232	3 518 300	108 453	3 753 300	114 455	825 900	25 734
Lutte contre la tuberculose	166 400	15 200	237 400	21 700	254 000	23 200	55 500	5 100
Total partiel, relèvement	3 432 900	115 832	4 807 400	161 053	5 059 000	168 563	1 144 300	38 634
TOTAL	5 289 000	197 132	7 318 600	272 253	7 597 600	281 763	1 763 000	65 734

ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS

56. Le pain, *naan*, est traditionnellement l'aliment de base en Afghanistan. Il s'agit d'un pain de froment pauvre en protéines, en vitamines et en minéraux. Les rations du PAM seront par conséquent composées d'aliments enrichis, surtout pour les interventions de SNMI. La farine de blé sera enrichie localement sur la base des normes nationales (vitamine A, fer, vitamine B12, acide folique et zinc) ou il sera importé de la farine déjà enrichie. L'huile



végétale sera enrichie non seulement en vitamine A mais aussi en vitamine D, dont il existe, selon les données récentes, des carences dans le pays.

57. Le contenu des rations distribuées dans le cadre de l'aide alimentaire d'urgence variera selon la nature de la situation et les besoins de la population affectée. Les familles récemment déplacées pourront avoir besoin d'une ration complète de 2 100 kcal par personne et par jour, mais les ménages qui peuvent déjà se procurer une partie des aliments dont ils ont besoin recevront une ration réduite.
58. Des biscuits protéinés seront utilisés pour les programmes d'alimentation scolaire, mais il sera également organisé à titre pilote un programme de distribution de repas cuisinés complets qui sera revu lors de l'évaluation à mi-parcours de l'IPSR 200063. L'évaluation qui a été faite en 2009 de l'IPSR 104270 a exprimé certains doutes concernant cette activité subsidiaire, mais le projet pilote n'avait pas encore été entrepris à l'époque, et nombre des difficultés initialement rencontrées ont été surmontées depuis lors.

TABLEAU 2: COMPOSITION DES RATIONS, PAR ACTIVITÉ (kg/mois)

Type d'intervention	Céréales	Huile	Légumes secs	Sel iodé	Biscuits protéinés	Suppléments alimentaires prêts à l'usage	Poudre de micronutriments	Jours d'alimentation/jours de travail par an	Kcal/personne/jour
Aide alimentaire d'urgence (ration familiale complète)	81	5,4	13,5	0,9				90	2 092
Aide alimentaire d'urgence (ration familiale réduite)	50	3,7	6	0,5				90	1 270
Ration de réserve pendant l'hiver/la saison maigre*	50							60	920
Filets de sécurité sociale en milieu urbain (ration familiale)**	50							360	920
SNMI (femmes enceintes et mères allaitantes)	10	0,62	1,65				0,03	90	1 520
SNMI (enfants de moins de 5 ans)						2,76		90	500
VCT/VCA (ration familiale)**	50	3,7	6	0,5				66	1 800
VPE – alimentation scolaire (biscuits protéinés)					2,0			182	450
VPE – alimentation scolaire (repas cuisinés)	3.1	0,26	1	0,13			0,01	182	640
VPE – distribution d'huile aux filles comme incitation (de la première à la neuvième année d'études)		3,7						182	1 090
VPE – distribution d'huile aux filles comme incitation (de la dixième à la douzième année d'études)		7,4						182	2 180
VPF – formation d'instituteurs		7,4						198	2 180
VPF – formation professionnelle/alphabétisation (ration familiale)	25	1,85	3	0,25				198	605
Programme de lutte contre la tuberculose (ration familiale)	50	3,7	8	0,5				240	1 300

* 30 dollars s'il est distribué des bons en espèces plutôt que des vivres.

** 35 dollars s'il est distribué des bons en espèces plutôt que des vivres.



59. Il sera constitué un stock de réserve pour faire face aux besoins supplémentaires, dans le cadre de la composante secours, pendant les deux saisons durant lesquelles l'insécurité alimentaire est la plus grave pour les ménages. En coordination avec les parties prenantes au niveau des provinces, des districts et des communautés, ces rations seront distribuées sur une base saisonnière et les produits alimentaires requis seront demandés en fonction des besoins. Une quantité totale de 10 000 tonnes de produits alimentaires sera mise en réserve chaque année pour secourir les groupes les plus exposés, et il est prévu deux distributions mensuelles pour les ménages affectés.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Partenaires

60. Le PAM travaillera avec différents organismes gouvernementaux de contrepartie, les comités communautaires de développement, les *shuras*, les autres organismes des Nations Unies et les ONG. Pour ce qui est du gouvernement, les principaux partenaires du PAM sont le Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage, le Ministère du relèvement et du développement rural, le Ministère de l'éducation, le Ministère de la santé publique, le Ministère du travail, des affaires sociales, des martyrs et des handicapés et le Ministère des réfugiés et des rapatriés. Les autres organismes de contrepartie au plan national sont le Département des réfugiés et des rapatriés, le Département du relèvement et du développement rural, le Département de l'éducation et le Département du travail et des affaires sociales. Le comité de pilotage conjoint gouvernement/PAM constitué récemment supervise la conception des programmes afin de relier les activités menées dans le contexte de l'IPSR aux stratégies de développement et aux besoins des communautés. Les départements des provinces et les administrations de district seront également associés à l'exécution des activités sur le terrain. Des comités de pilotage semblables doivent être créés au plan régional pour relier plus efficacement la conception et les stratégies globales aux activités entreprises au niveau des communautés et aux priorités régionales. Le Comité provincial de gestion des catastrophes est également au nombre des organismes provinciaux de contrepartie associés au PAM.
61. Au niveau des communautés, les activités du PAM seront alignées sur les besoins des communautés par l'entremise des comités communautaires de développement et des *shuras*. Le PAM continuera de s'attacher à renforcer les capacités de ces comités de renforcer l'organisation communautaire, d'établir un ordre de priorités entre les projets, de rédiger les propositions et d'assurer la gestion technique des bassins versants. Il sera organisé des échanges entre les comités communautaires de développement pour diffuser les pratiques optimales. Les communautés seront également associées à la gestion du programme VPE par l'entremise de comités de gestion des écoles et d'associations de parents d'élèves, lorsqu'il y aura lieu. Le programme de SNMI sera exécuté par des agents communautaires et des agents sanitaires qui seront formés à la gestion de la malnutrition aiguë. Il est également envisagé de diffuser des informations concernant les principes qui président à l'action humanitaire, les critères de ciblage et les modalités de distribution de sorte que les comités communautaires de développement puissent encourager la participation locale et faire mieux connaître et accepter les activités appuyées par le PAM.

62. Le PAM continuera d'exploiter les atouts, les connaissances et la large présence sur le terrain des ONG pour la mise en œuvre de l'IPSR 200063. Le PAM a comme partenaires 70 ONG internationales et nationales, et il est prévu de leur confier un rôle accru. En particulier, les activités VCA seront fondées sur l'expérience globale qu'ont acquise les ONG qui participent déjà à l'administration participative des bassins versants ainsi que sur les enseignements retirés dans les autres pays où le PAM et ses partenaires ont réussi à renforcer la résistance aux chocs des populations vivant dans des bassins versants dégradés et fragiles.
63. Le PAM continuera de travailler en association avec d'autres organismes des Nations Unies comme le HCR dans le cas des rapatriés et des réfugiés, l'UNICEF pour un programme de SNMI, la FAO pour les activités VCA et l'OMS pour le programme de lutte contre la tuberculose.

Transferts en espèces et bons d'alimentation

64. Les transferts en espèces seront opérés par l'entremise de banques réputées et d'ONG afin de garantir la sécurité aussi bien des ressources que du personnel. Les mécanismes établis dans le cadre du projet pilote existant seront maintenus et perfectionnés. Des accords concernant la distribution de bons d'alimentation seront signés avec les commerçants participants et les établissements bancaires intéressés.

Logistique

65. Les aliments importés seront livrés via le port de Karachi. Malgré l'instabilité qui règne actuellement dans les régions du Pakistan proches de l'Afghanistan, les points de transit de Quetta et de Peshawar demeurent les itinéraires d'approvisionnement les plus viables et les plus économiques. L'Unité logistique conjointe du PAM créée en 2001 continuera d'opérer sur la base de la participation aux coûts avec les bureaux du PAM au Pakistan afin d'assurer le transport des vivres du port de Karachi jusqu'à Quetta et Peshawar puis jusqu'aux points de transit internes. Il a été envisagé d'autres itinéraires d'accès au nord et à l'ouest du pays via le port de Bandar Abbas, en Iran, et par route et voie ferrée via l'Ouzbékistan et le Kazakhstan, ces itinéraires pourront être utilisés selon les tarifs perçus par les transporteurs locaux et l'évolution de la situation en général. Comme ces autres itinéraires sont de plus en plus utilisés, il est peu probable que les itinéraires en provenance du nord et de l'ouest remplacent les autres.
66. Les aliments sont stockés dans les entrepôts administrés par le PAM à Kaboul, Kandahar, Herat, Mazar-al-Sharif, Kunduz, Faizabad et Jalalabad. Le PAM formera le personnel de ses partenaires pour lui apprendre à améliorer ses pratiques d'entreposage et de manutention des produits alimentaires. Les produits sont transportés par des entreprises commerciales et par la flotte de véhicules du PAM. Comme les moyens de transport dans le pays sont limités et étant donné l'état actuel de la flotte de véhicules du PAM – la plupart des 150 camions ont plus de 15 ans – la flotte de véhicules sera renouvelée pendant la période d'exécution de l'IPSR 200063 au rythme de 50 camions par an, et sa capacité sera également accrue par l'adjonction de remorques supplémentaires. La flotte de véhicules du PAM représente 45 pour cent de la capacité de transport des produits devant être livrés aux partenaires coopérants. Le système de suivi et d'analyse du mouvement des produits est pleinement opérationnel dans toutes les régions du pays.

Coûts connexes

67. Les coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM) représentent 166 dollars É.-U. la tonne. Une partie des fonds disponibles au titre du TTEM sera utilisée pour aménager des garde-manger scolaires dans le cadre du projet pilote de distribution de repas cuisinés. Il est également prévu de construire des entrepôts plus vastes au niveau des provinces et/ou des districts afin d'accroître la capacité des partenaires coopérants; ces entrepôts seront administrés comme centres de livraison avancée et/ou de prépositionnement. La fluidité de la situation sécuritaire et les contraintes liées à l'infrastructure limitée qui existe en Afghanistan font que les coûts opérationnels et les coûts d'appui sont plus élevés que la moyenne; les efforts entrepris par le PAM pour renforcer sa présence sur le terrain et ses capacités de suivi entraîneront également des dépenses supplémentaires. Les coûts d'appui directs (CAD) et les autres coûts opérationnels directs ont été calculés sur une base réaliste compte tenu des contraintes imposées par l'environnement de travail: les CAD représentent 24 pour cent et les Autres COD 10 pour cent des coûts totaux de l'opération pour le PAM.

SUIVI DES RÉSULTATS

68. Il a été élaboré pour le suivi un cadre logique détaillé aligné sur le Plan stratégique du PAM pour 2008–2013. Il sera établi un système de S&E afin de rassembler des données en temps réel sur l'avancement des activités et de générer des données sur les effets directs des activités afin de permettre au PAM et à ses partenaires de suivre les résultats du programme.
69. Le suivi des produits sera assuré par les services techniques du PAM qui sont chargés, à Kaboul, de mettre en œuvre les activités dans les domaines de la santé et de la nutrition, de l'éducation, de la création d'avoirs et des interventions d'urgence. Leur travail sera appuyé par les assistants de terrain du PAM et les équipes d'appui au programme des bureaux auxiliaires,¹⁸ qui aident les organismes de contrepartie et les partenaires à rassembler des avis et à suivre l'exécution de l'IPSR. Les données rassemblées seront revues au niveau des bureaux auxiliaires et entrées dans une base de données, ce qui permettra aux bureaux auxiliaires et au bureau de pays de contrôler les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des résultats visés au niveau des produits: bénéficiaires recevant une assistance et quantités de produits alimentaires distribuées et produits physiques obtenus.
70. La mesure des effets directs sera confiée à l'unité de S&E de Kaboul, qui organisera des enquêtes représentatives ou rassemblera des informations auprès des organismes de contrepartie et des partenaires du PAM. La collecte de données sera liée aux évaluations de la sécurité alimentaire de manière à pouvoir identifier et secourir sans tarder les groupes nouvellement affectés par l'insécurité alimentaire.
71. Le personnel des programmes du PAM sera formé aux approches de suivi quantitatif et qualitatif pour identifier les résultats obtenus et les problèmes liés à l'insécurité alimentaire intéressant directement le gouvernement, les donateurs, le PAM et les groupes cibles. Dans tous les cas où cela sera possible, le PAM prendra en considération les systèmes existants de suivi et de rapports aux organismes de contrepartie et assurera conjointement avec eux le suivi des projets. Dans toute la mesure possible, le PAM associera les organismes de

¹⁸ Afin d'assurer un S&E adéquat des programmes réalisés avec l'assistance du PAM dans des régions dont l'accès est interdit au personnel des Nations Unies, le PAM a décidé en 2007 d'externaliser cette activité à des entreprises commerciales.

contrepartie à ses efforts dans l'ensemble des capacités. Pour qu'il soit mieux tenu compte des bénéficiaires de sexe féminin, il sera recruté un plus grand nombre de surveillantes et d'enquêteuses et il sera envisagé d'autres incitations pour leur permettre de se dépasser.

72. Afin d'améliorer le S&E en général en dépit de l'insécurité qui prévaut dans le pays, le PAM renforcera sa présence déjà très large dans le pays en créant sept nouveaux bureaux auxiliaires, en sus des cinq bureaux de section qui existent déjà à Kaboul, Herat, Kandahar, Mazar-el-Sharif et Jalalabad et des trois bureaux extérieurs de Nili, Maimana et Faizabad. Ces nouveaux bureaux auxiliaires permettront d'élargir la couverture géographique du suivi.
73. Dans les régions auxquelles a accès le personnel des Nations Unies, le PAM utilisera six hélicoptères pour accroître la mobilité de son personnel et remédier aux problèmes liés à la longueur des déplacements, à l'insécurité et au mauvais état du réseau routier. Cette flotte d'hélicoptères accroîtra les CAD et permettra au personnel du PAM de se déplacer plus fréquemment et plus rapidement et améliorera la mesure des résultats en permettant une surveillance continue, ce qui permettra de rendre compte de façon plus transparente de toutes les activités à tous les intervenants. Ces hélicoptères permettront également d'évaluer la situation et d'intervenir plus rapidement en cas d'urgence soudaine.
74. Dans les régions auxquelles il est interdit au personnel des Nations Unies de se rendre, le PAM intensifiera le suivi en augmentant le nombre d'équipes d'appui aux programmes, dont les services seront financés au titre des autres COD. Il sera organisé à l'intention de ces équipes un programme d'orientation visant à les familiariser avec le PAM, les normes opérationnelles et les normes éthiques applicables et le code de conduite des Nations Unies, afin de veiller à la qualité de l'exécution.
75. Une évaluation à mi-parcours de l'IPSR 200063 sera réalisée au cours du premier trimestre de 2012, et il sera entrepris une évaluation indépendante finale avant la fin de l'IPSR.

ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE

Évaluation des risques

76. Les principaux risques sont: i) l'aggravation de l'insécurité, qui pourrait affecter la livraison des produits alimentaires, la couverture du suivi et l'exécution des activités en général; ii) l'insuffisance des capacités des organismes gouvernementaux associés aux échelons national, provincial et au niveau des districts, ce qui affecterait la cohésion des programmes ou la fourniture d'apports complémentaires; et iii) les catastrophes naturelles. Tous ces éléments pourraient accroître le nombre de personnes qui, ayant perdu leurs moyens de subsistance et/ou ne pouvant accéder aux marchés, ont besoin d'une aide alimentaire.
77. S'agissant de l'impact de l'insécurité sur la logistique, il a été prévu d'autres itinéraires sûrs, dans le nord et dans l'ouest du pays, pour éviter de trop dépendre de l'itinéraire passant par le Pakistan et réduire certains des risques auxquels sont exposés les convois.
78. Une aggravation significative de l'insécurité et/ou un manque de ressources obligerait le PAM à établir un ordre de priorités parmi les activités envisagées. L'aide fournie par le PAM à l'Afghanistan dans le cadre de l'IPSR 200063 combine différentes activités, mais la priorité pourrait être accordée aux activités visant à sauver des vies si besoin est: le PAM



s'attacherait surtout à fournir une aide alimentaire d'urgence aux populations affectées par une catastrophe et aux PDI et mettrait l'accent sur le filet de sécurité sociale en milieu urbain et l'alimentation supplémentaire pour les enfants souffrant de malnutrition, les femmes enceintes et les mères allaitantes.

Planification des interventions d'urgence

79. Le PAM continuera de participer aux opérations conjointes de planification des Nations Unies et du gouvernement pour identifier les risques et dangers potentiels, élaborer des plans d'intervention et coordonner les activités en prévision de situations d'urgence potentielles.
80. En outre, le PAM continuera de collaborer avec ses partenaires pour renforcer les capacités du Gouvernement d'intervenir en cas d'urgence au plan national et au niveau des districts. L'envergure et la portée des activités du PAM permettent, s'il surgit des situations d'urgence de caractère localisé, d'intervenir dans les limites du budget proposé. En cas de besoin, les ressources prévues pour la composante relèvement pourront être réaffectées aux activités de secours. Le PAM aidera également les communautés à maintenir des stocks en prévision d'interventions d'urgence en contribuant à la construction d'entrepôts communautaires.
81. Le PAM s'attachera, de concert avec le Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage et la FAO, à améliorer le système existant d'alerte rapide, qui utilise la télédétection, des données agrométéorologiques et des informations qualitatives pour surveiller les cultures et faciliter une planification proactive des mesures visant à garantir la sécurité alimentaire. Cette information sera complétée par des méthodes "allégées" d'évaluation de la consommation alimentaire et des stratégies de survie. Il a été mis au point une méthode simple qui peut être appliquée aisément et rapidement par les organismes de contrepartie, les partenaires et le personnel du PAM.

SÉCURITÉ

82. La situation sécuritaire qui prévaut en Afghanistan a conduit les Nations Unies à proclamer la phase de sécurité 3, et de vastes secteurs du pays ont été déclarés zones d'accès interdit au personnel des Nations Unies. L'insécurité s'est aggravée depuis la recrudescence de l'insurrection en 2005, et il est de plus en plus probable que l'accès à de nouvelles régions sera interdit au personnel des Nations Unies. Le conflit, qui affectait initialement le sud, le sud-est, l'est, l'ouest et le sud-ouest du pays, s'est étendu au nord et au nord-est et aux plateaux du centre de l'Afghanistan.
83. Les trois prochaines années seront difficiles pour le PAM en ce sens que les indicateurs de la situation sécuritaire portent à penser que celle-ci risque fort de se dégrader en Afghanistan. Ainsi, le travail entrepris par le PAM en collaboration avec d'autres institutions risque d'être sérieusement affecté. Dans certaines régions, les marques figurant sur les sacs qui identifient les institutions et les pays donateurs créent des risques pour les bénéficiaires de l'aide du PAM, qui risquent de devenir la cible de groupes armés. Ce risque pourrait être atténué si seul l'emblème du PAM figurait sur les sacs.
84. Tous les locaux du PAM sont conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle et aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile. Le budget prévoit l'acquisition de véhicules blindés et du matériel de sécurité supplémentaires. À la suite de l'attaque dont a fait l'objet un complexe des Nations Unies le 28 novembre 2009, l'équipe de gestion de la sécurité des Nations Unies a décidé que tous



les locaux des Nations Unies devraient être protégés par des gardes de sécurité internationaux armés. Les coûts correspondants ont été prévus au budget pour tous les bureaux et locaux d'hébergement du PAM dans le pays.

85. Il est prévu, dans le contexte de l'IPSR 200063, de recruter trois autres agents de sécurité de terrain et six autres assistants de sécurité pour protéger les bureaux de section existants et les nouveaux bureaux auxiliaires. Les intéressés travailleront en coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU pour aider à déterminer les possibilités d'accès à des secteurs spécifiques. Lorsque l'accès à certains secteurs sera interdit au personnel des Nations Unies, les équipes d'appui aux programmes seront mobilisées pour assurer le suivi des activités du PAM.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen (par tonne)	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
Coûts opérationnels directs¹			
- Céréales	535 608	241	129 029 124
- Légumes secs	43 920	786	34 529 465
- Huile	85 030	752	63 935 777
- Aliments préparés	138 689	1 359	188 428 522
- Autres	13 636	2 910	39 678 298
- Transferts et bons en espèces			1 137 500
- Bons d'alimentation			18 000 000
Total, produits alimentaires, transferts en espèces et bons	816 882		474 738 685
Transport externe			60 182 614
Transport terrestre			60 928 703
Transport interne, entreposage et manutention			74 451 689
Total, transport terrestre, entreposage et manutention			135 380 392
Autres coûts opérationnels directs			137 017 632
A. Total, coûts opérationnels directs			807 319 324
B. Coûts d'appui directs² (voir Annex I-B)			318 013 115
C. Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent)³			78 773 271
TOTAL DES COÛTS POUR LE PAM			1 204 105 709

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.



ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECT (en dollars)	
Dépenses de personnel et coûts connexes	
Administrateurs recrutés au plan international	58 489 020
Administrateurs recrutés au plan national	201 960
Administrateurs nationaux	7 263 287
Personnel national des services généraux recrutés au plan national	28 926 531
Assistance temporaire	44 565
Heures supplémentaires	166 875
Primes	26 331 522
Consultants internationaux	228 825
Consultants nationaux	38 138
Volontaires des Nations Unies	948 065
Voyages en mission	8 092 919
Total partiel	130 711 705
Dépenses récurrentes	
Location des locaux	4 155 530
Charges (électricité)	2 604 600
Fournitures de bureau et autres articles consommables	1 490 400
Technologies de l'information et des communications	5 526 450
Réparation et entretien du matériel	1 136 400
Frais d'entretien et d'exploitation des véhicules	2 907 680
Frais d'exploitation des hélicoptères	14 515 200
Aménagement et réparation des bureaux	11 534 000
Total partiel	43 870 260
Matériel et autre coûts fixes	
Location des véhicules	2 598 750
Location des hélicoptères	118 044 000
Matériel de télécommunications	7 758 000
Dépenses locales de sécurité	15 030 400
Total partiel	143 431 150
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECT	318 013 115

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence <i>Fournir une assistance aux populations affectées par le conflit et les catastrophes, aux personnes déplacées et aux autres groupes vulnérables dont la sécurité alimentaire a été affectée par des chocs</i>		
Effet direct 1.1: Stabilisation de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes parmi les populations ciblées affectées par la situation d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de l'insuffisance du périmètre brachial chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes. 	Les partenaires s'attaquent aux autres causes de la malnutrition. Les régions ciblées sont inaccessibles.
Effet direct 1.2: Amélioration de la consommation alimentaire des ménages ciblés affectés par la situation d'urgence pendant la période de l'assistance.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages. 	Manque de données exactes sur la nutrition.
Produit 1.1: Distribution en temps voulu et en quantité suffisante de vivres aux bénéficiaires ciblés dans des conditions de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre effectif d'enfants de moins de 5 ans, de femmes enceintes et de mères allaitantes, de personnes déplacées, de rapatriés, de personnes affectées par les catastrophes et de citoyens pauvres recevant une assistance alimentaire, ventilé par sexe et en pourcentage du nombre prévu. ➤ Quantités de produits alimentaires effectivement distribuées, par activité et par type, en pourcentage des quantités prévues. ➤ Quantités d'articles non alimentaires effectivement distribuées, par activité et par type, en pourcentage des quantités prévues. ➤ Nombre d'incidents de sécurité. 	Disponibilité et livraison des vivres en temps voulu. Disponibilité et capacités suffisantes des partenaires.
Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans des mesures de préparation d'interventions en cas de catastrophe et d'atténuation de leurs effets <i>Renforcer les capacités du gouvernement de se préparer à intervenir, d'évaluer la situation et de réagir si des catastrophes provoquent une faim aiguë</i>		
Effet direct 2.1: Des systèmes d'alerte rapide, des plans d'intervention d'urgence et des systèmes de suivi de la sécurité alimentaire ont été mis en place et renforcés avec l'appui du PAM.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de préparation aux catastrophes. 	Des mesures adéquates et crédibles ont été mises en place.



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
Produit 2.1: Des mesures d'atténuation des effets des catastrophes ont été mis en place avec l'appui du PAM.	➤ Mesures de réduction des risques et systèmes de préparation des interventions en cas de catastrophe et d'atténuation de leurs effets qui ont été mises en place, par type.	Des mesures adéquates et crédibles ont été mises en place.
Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition Aider à la reconstitution des moyens de subsistance des communautés et des familles affectées par les chocs		
Effet direct 3.1: Les communautés ciblées ont plus facilement accès à des avoirs dans les périodes de transition précaires.	➤ Score concernant les avoirs des communautés (pourcentage des communautés pour lesquelles le score a augmenté).	Des mesures appropriées sont adoptées pour atténuer les autres risques qui menacent la résilience aux chocs.
Effet direct 3.2a: Fréquentation scolaire des filles et des garçons.	➤ Taux de rétention.	Les avoirs créés sont conservés et entretenus.
Effet direct 3.2b: Accès accru à l'éducation et valorisation du capital humain dans les écoles bénéficiant de l'assistance du PAM.	➤ Taux de scolarisation. ➤ Taux d'assiduité. ➤ Ratio filles/garçons. ➤ Augmentation du pourcentage de filles suivant leur douzième année d'étude.	Les écoles peuvent accueillir un plus grand nombre d'enfants. Facteurs liés aux sensibilités culturelles et à l'insécurité pouvant affecter l'éducation des filles.
Effet direct 3.2c: Le capital humain et financier des ménages ciblés s'est accru.	➤ Score des ménages en ce qui concerne le capital humain et financier.	Disponibilité de locaux scolaires adéquats.
Produit 3.1: Moyens de subsistance développés, créés ou rétablis.	➤ Nombre de personnes bénéficiant effectivement d'activités VCA, d'activités de remise en état des bassins versants et de l'Initiative pour un Afghanistan vert, en pourcentage du nombre prévu. ➤ Quantités de produits alimentaires effectivement distribuées, en pourcentage de la quantité prévue. ➤ Avoirs de nature à réduire les risques et à atténuer les effets des catastrophes créés ou établis, par type et par unité. ➤ Nombre d'installations d'entreposage des céréales créées ou remises en état au niveau des communautés et des districts.	Évaluation des besoins de formation. La formation est adéquate et pertinente.



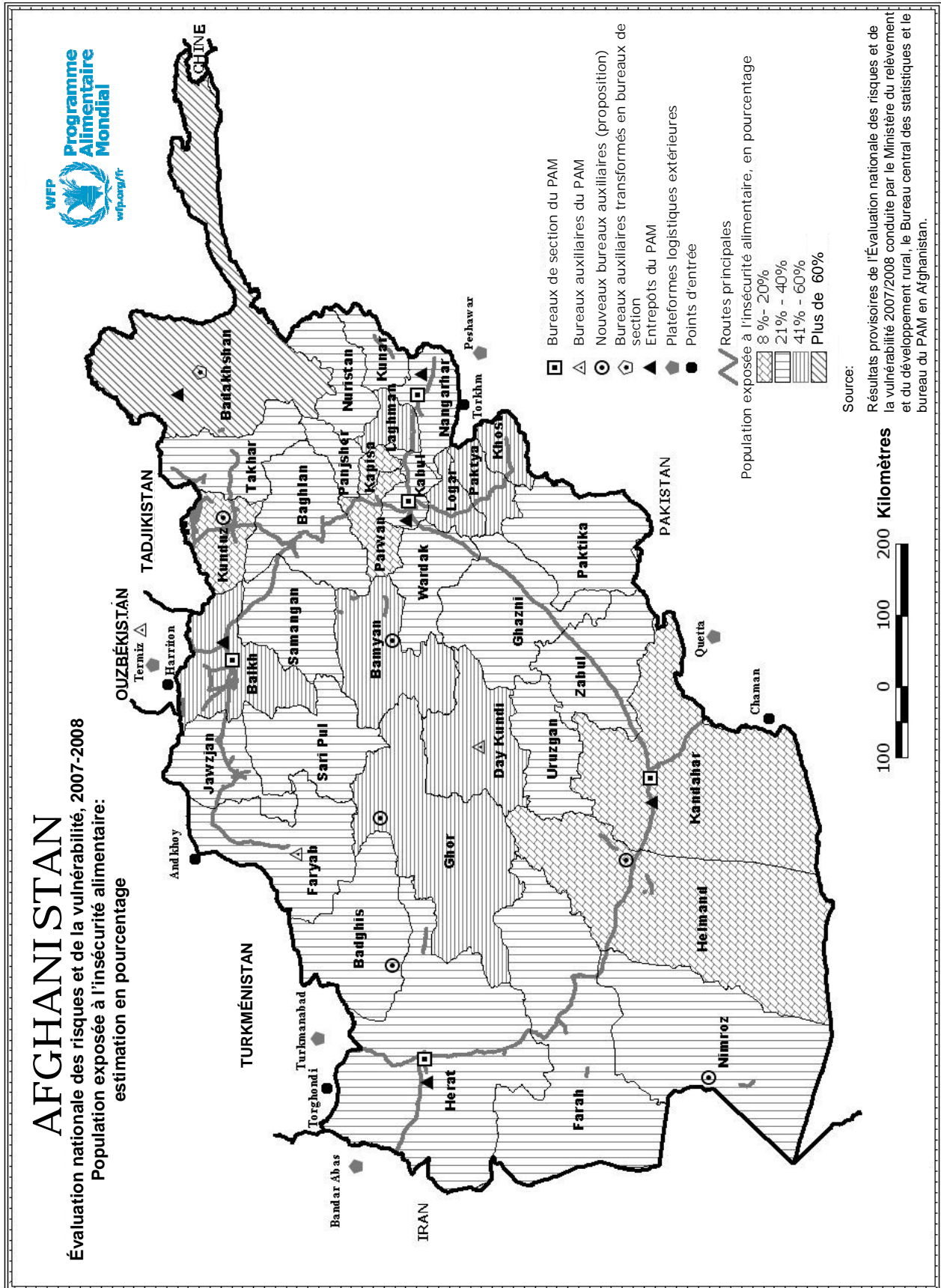


ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
Produit 3.2a: La couverture des programmes d'alimentation scolaire correspond au programme de travail.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'écoles bénéficiant d'une assistance du PAM. 	
Produit 3.2b: Les aliments de qualité appropriée sont distribués en quantités suffisantes.	<p>Nombre effectif et en pourcentage du chiffre prévu:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De filles suivant leurs neuf premières années d'étude recevant une ration d'huile à emporter à la maison. ➤ De filles suivant leurs dixième à douzième années d'étude recevant une ration d'huile à emporter à la maison. ➤ Filles ayant achevé leur douzième année d'étude. ➤ Garçons et filles bénéficiant d'une alimentation scolaire. ➤ Garçons et filles recevant des repas cuisinés à l'école. 	
Produit 3.2c: Création et/ou renforcement du capital humain et financier des ménages ciblés.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de ménages ciblés dont le capital humain et financier a été développé et/ou accru, par type. ➤ Nombre de personnes formées. 	<p>Évaluation des besoins de formation. La formation est adéquate et pertinente.</p>
<p>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition Satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels des personnes affectées par le VIH et le sida, la tuberculose et d'autres pandémies</p>		
Effet direct 4.1: Augmentation de la capacité de production d'aliments enrichis.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'augmentation de la production d'aliments enrichis. 	Le matériel d'enrichissement fonctionne sous un contrôle de qualité adéquat.
Effet direct 4.2: Accroissement du taux de réussite du traitement de la tuberculose pour les patients ciblés.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage des patients atteints de tuberculose ayant achevé leur traitement de brève durée sous surveillance directe au cours d'une année donnée. 	<p>Disponibilité de médicaments, de médecins et de personnel sanitaire qualifiés dans les dispensaires. Accès des patients aux dispensaires.</p>
Produit 4.1: Production de farine de blé enrichie.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantités de farine de blé enrichie produites. 	Voir l'effet direct 4.1.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
Produit 4.2: Les aliments de qualité appropriée sont distribués en quantité suffisante.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires recevant effectivement une aide alimentaire dans le cadre du programme de lutte contre la tuberculose en pourcentage du nombre prévu de bénéficiaires/participants. 	
Objectif stratégique 5: Renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux Appuyer un développement durable des systèmes locaux d'amélioration de la sécurité alimentaire et les capacités du pays de prédire et d'atténuer la faim		
Effet direct 5.1: Amélioration des possibilités de commercialisation aux plans national et provincial grâce aux achats locaux réalisés par le PAM sur la base d'un bon rapport coût-efficacité.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Produits alimentaires achetés localement en pourcentage des produits distribués. 	<p>Achats locaux à des prix compétitifs.</p> <p>Disponibilité d'excédents alimentaires locaux.</p>
Effet direct 5.2: Progrès accomplis sur la voie de solutions aux problèmes de la faim répondant à une initiative nationale.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de transfert des responsabilités. ➤ Pourcentage d'augmentation des céréales détenues dans les réserves nationales. 	Renforcement durable des capacités des ministères compétents.
Produit 5.1: Produits alimentaires achetés localement.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantités de produits alimentaires achetés localement. ➤ Produits alimentaires achetés localement en pourcentage du total des produits alimentaires achetés. 	Aliments de qualité adéquate disponibles localement en quantités suffisantes.
Produit 5.2: Des stratégies convenues de transfert des responsabilités sont en place.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de stratégies de transfert des responsabilités qui ont été convenues. ➤ Quantités de céréales achetées grâce à l'assistance technique du PAM pour incorporation à la réserve stratégique de céréales. 	Voir l'effet direct 5.3.
Produit 5.3: Renforcement des capacités et sensibilisation accru grâce aux interventions et à la formation organisées par le PAM.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de plans d'action nationaux comportant l'allocation de crédits budgétaires appropriés. 	



ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

Autres COD	Autres coûts opérationnels directs
ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	coûts d'appui directs
DOTS	traitement de brève durée sous surveillance directe
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
P4P	initiative "Achats au service du progrès"
PDI	personnes déplacées dans leur propre pays
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
S&E	suivi et évaluation
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles
VCA	Vivres pour la création d'avoirs
VCT	Vivres contre travail
VPE	Vivres pour l'éducation
VPF	Vivres pour la formation